

Projet NEAR-TS/2017/393-639

Termes de Référence pour le recrutement d'un consultant/ boîte spécialisé en communication pour la réalisation d'une campagne de sensibilisation

Projet NEAR-TS/2017/393-639 : « NAQDOU TOUFOULTNA, NAQDOU MOUSTAQBALNA. Sauvez notre enfance, sauvez notre avenir ». Projet de promotion des droits des mineur(e)s en contact avec la loi et en situation de vulnérabilité, à travers l'amélioration de leur prise en charge et leur accompagnement vers la réinsertion socioprofessionnelle et familiale.

Organisme : Ai.Bi. Maroc

Ai.Bi. Amis des Enfants est une association qui travaille au Maroc depuis 1994 avec des projets de coopération pour le développement au profit des enfants privés de soutien familial et qui sont accueillis dans des Maisons d'Enfants. Parmi ces enfants, beaucoup ont dépassé l'âge de la majorité, pendant que d'autres sont handicapés, rendant très difficile le fait de trouver une famille qui puisse prendre soin d'eux.

A partir de l'année 2006 Ai.Bi. Maroc a lancé son projet de parrainage à distance au Maroc, qui est toujours en cours, en partenariat avec 7 associations qui gèrent 7 centres d'accueil pour enfants sans soutien familial. Ai.Bi. Maroc est aussi membre de différents réseaux associatifs de promotion des droits des enfants et de plaidoyer notamment la **Plateforme CDE Maroc** (dont elle détient officiellement le Secrétariat et ce dès son lancement officiel en Octobre 2017) qui consiste en un réseau de 29 associations – y compris l'association AIDA – œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance, dont le but est de faire le suivi de la mise en œuvre de la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc – PPIPEM. Tout cela en accord avec les principes énoncés dans la Convention des Droits de l'Enfant (CDE), afin de pouvoir assurer la mise en œuvre des Observations Finales du CRC de Genève. A travers leur travail conjoint, les membres de la Plateforme CDE visent à améliorer les conditions des enfants en situation de vulnérabilité (enfants sans protection familiale, en situation d'handicap, en détresse, exploités, sans papiers, migrants, victimes de violence, et tout autre type de vulnérabilité) et de leurs familles.

Contexte

L'Etat marocain a réalisé des progrès importants dans le domaine de la protection de l'enfant depuis la signature et la ratification de la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant et ses Protocoles facultatifs. Dans ce sens, le Royaume a mené des réformes audacieuses et a entamé le processus d'harmonisation de sa législation nationale avec les lois internationales. Pour être au niveau de ses obligations devant la communauté internationale, le Maroc n'a pas tardé à élaborer des stratégies et une politique publique conjointement avec les OSC (la PPIPEM – Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc) ainsi qu'à assurer la participation significative des enfants. Toutefois, ils restent encore des efforts à faire non seulement par rapport

à la réforme des lois mais aussi en ce qui concerne les différents facteurs de vulnérabilité qui demeurent des obstacles pour que tous les enfants jouissent pleinement de leurs droits dans un environnement protecteur et rassurant. Le nombre d'enfants vivant dans des conditions précaires et difficiles ne cesse d'augmenter ; des centaines d'entre eux se trouvent dans des situations de contact avec la loi en qualité d'auteurs d'infraction, de victimes et/ou témoins. Ils sont dès lors placés dans des centres de sauvegarde de l'enfance par ordonnance judiciaire. Selon la Sitan 2014 (Situation des Enfants et des Femmes au Maroc) de l'UNICEF, « Le nombre d'enfants en contact avec la loi car ayant affaire à la Justice, tous motifs confondus est en nette augmentation. Selon le Ministère de la Justice, en 2012, l'on dénombre 19 960 affaires enregistrées, impliquant 22 879 personnes, contre 20 417 en 2011, soit une augmentation de 13.58% ».

Le Maroc vise aussi à renforcer le cadre légal de protection des enfants et son effectivité, et en particulier à assurer une justice adaptée aux enfants, conformément aux standards internationaux concernant la justice juvénile à travers les lois et leur mise en œuvre.

Projet : Naqdou Toufoultna, Naqdou Moustaqbalna

Le projet financé par l'Union Européenne vise à contribuer au renforcement de la promotion des droits de l'homme et des espaces de dialogue entre OSC et institutions pour la consolidation de l'Etat de droit au Maroc et à promouvoir et protéger les droits à l'intégrité morale et physique et le respect de la dignité des mineur(e)s en contact avec la loi et institutionnalisés(e)s dans les Centres de Réhabilitation et d'Éducation (CRE) au Maroc, en particulier de la Région de Settat-Grand Casablanca (les centres de Ain Sebaa-Complexe Oukasha et le centre de Benslimane), en vue de prévenir la récidivité à travers l'amélioration des conditions de vie, l'accompagnement vers la réinsertion socioprofessionnelle et familiale. Les principaux résultats attendus du projet seront : L'application des protocoles et recommandations par les CRE pour un plein respect des droits des mineur(e)s et jeunes en contact avec la loi institutionnalisés(e)s et l'amélioration de leurs conditions de vie, leur accompagnement vers leur réinsertion socioprofessionnelle et familiale et la réalisation d'un plaidoyer pour la protection des droits des mineur(e)s et jeunes en contact avec la loi est renforcé.

Cette action est menée par Ai.Bi. Maroc avec la collaboration de son partenaire AIDA et de la DGAPR, La Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion.

Objectifs de la consultation :

L'objectif de la consultation est la réalisation d'une campagne multimédiale de sensibilisation qui vise les jeunes au Maroc, y compris ceux qui sont accueillis dans les CRE, sur thématique comme la prévention de la criminalité, la citoyenneté positive, les droits et devoirs des jeunes.

Résultats attendus de la consultation :

- La réalisation d'une capsule vidéo de sensibilisation à publier sur les social media et supports multimédia nécessaires
- La réalisation d'autres supports comm multimédiaux de sensibilisation
- Un plan de Media management de la campagne
- Analyse d'impact de la campagne

Principales responsabilités et tâches :

Le consultant s'occupera de la conception, production et diffusion des supports de communication et de la diffusion à travers les médias et d'autres canaux de communication.

Sous la direction de l'équipe projet le consultant réalisera les activités suivantes :

- Méthodologie et plan de réalisation des livrables
- Élaboration des propositions pour la réalisation de la capsule vidéo et des supports
- Élaboration d'une stratégie de diffusion et communication
- Assurer la gestion des différents pages des social media et support multimediaux
- Assurer le media management et le monitoring des interactions
- Élaboration d'un rapport d'impact de la campagne

Le plan de travail proposé devra en tous cas tenir compte du plan de communication en cours d'approbation par le bailleur.

Profil du consultant ou agence:

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la communication institutionnelle et non ;
- Avoir une expérience avérée dans des projets du domaine sociale et/ou de la coopération internationale serait un atout ;
- Souplesse et aptitudes à être réactif aux demandes et recommandations du client
- L'aisance dans la communication écrite et orale en français et en arabe est essentielle

Compétences linguistiques :

- Français, Arabe et Darija

Présentation des Offres techniques et financières avec CV et profil du consultant à l'adresse e-mail rabat.aibi@gmail.com, avec en objet « candidature **Consultation campagne de sensibilisation** » avant le **7 février 2021 à minuit**.